



COMMUNE DE GENNES	DELIBERATION
<p><i>Nombre de Conseillers :</i> <i>En exercice : 12</i> <i>Présents : 8</i> <i>Votants : 9</i></p> <p><i>Date de convocation :</i> <i>09/05/2025</i></p> <p><i>Date d'affichage :</i> <i>19/05/2025</i></p>	<p>Le quinze mai deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p>Membres présents : Dominique HENRY, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON</p> <p>Membres excusés : Jérôme VILLEQUEZ, procuration à Dominique HENRY</p> <p>Membres absents : Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,</p> <p>Participait également : Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Michel LHOMMÉE</p>

➤ **250503 : Décision Budgétaire Modificative du Budget annexe Lotissement – DM1**

Le Conseil municipal après présentation décide à l'unanimité d'adopter une Décision Budgétaire Modificative du Budget Lotissement (DM1) relative aux opérations d'ordre :

- dépenses de fonctionnement :
+ 20 000,00 € au compte 608 chapitre 43 « Frais accessoires, commissions sur emprunts »

Repris sur le suréquilibre de la section de fonctionnement

Le maire
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture